MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Un soutien financier pour trois projets artistiques à l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, vendredi 15 mai 2020 – En partenariat avec la MRC de L'Île-d'Orléans, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) lève le voile sur les projets artistiques sélectionnés dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de la Capitale-Nationale* du CALQ. Ainsi, trois projets artistiques de l'Île d'Orléans se sont distingués pour le jury.

Deux artistes de l'Île d'Orléans ont été sélectionnés avec des projets en arts visuels, soit Philippe Pallafray et Anne-Yvonne Jouan, tous deux de Sainte-Pétronille. Dans les deux cas, ils reçoivent pour la première fois de leur carrière une bourse du CALQ. Le troisième projet récipiendaire est celui de l'organisme Musique de chambre de Sainte-Pétronille. Au total, 20 600 $ sont accordés pour ces trois projets.

Philippe Pallafray reçoit 6 400 $ pour son projet *Temps zéro*, la réalisation d'une sculpture extérieure en acier inoxydable destinée à être exposée à l'entrée du Moulin de la Chevrotière à Deschambault-Grondines.

Anne-Yvonne Jouan reçoit 7 900 $ pour *Après nous d'autres viendront,* une conception de boites en plexiglas où sont enfermés des objets du quotidien qui lui rappellent des lieux, des personnes, des événements. La collection sera présentée ultérieurement au Musée Marius-Barbeau.

Musique de chambre à Sainte-Pétronille reçoit 6 300 $ pour la présentation d'un concert avec le Trio Con moto, composé de la harpiste de réputation internationale Valérie Milot, de la flûtiste Jocelyne Roy et de l'altiste Elvira Misbakhova. Ce projet sera reporté compte tenu des impacts de la Covid-19 sur les organismes culturels.

Processus de sélection
Les demandes ont été analysées par un comité composé de pairs, réunis par le Conseil des arts et des lettres du Québec, œuvrant dans différents secteurs artistiques. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de l'excellence de leur proposition et de leur adéquation aux objectifs du programme, en fonction des disponibilités budgétaires des partenaires.

À propos du programme de partenariat territorial de la Capitale-Nationale
Ce programme est issu d'une entente conclue en 2019 pour laquelle un montant total de 430 000 $ a été investi par les partenaires. Ce montant, réparti sur 3 ans (2020-2022), assure la mise en œuvre du programme qui permet de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

Deux autres appels de projets sont à venir dans le cadre de cette entente à l'automne 2020 et en 2021.

-30-

Source :
Dominique LeBlanc, Conseillère culturelle et communications
MRC de L'Île-d'Orléans
418 829-1011 #234 | dleblanc@mrcio.qc.ca